

TALSMANDENS GRUPPE
SPRECHER GRUPPE
SPOKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTATION

Brussels, December 1977

**BUDGETARY CONSEQUENCES OF THE MEASURES IN FAVOUR OF
MEDITERRANEAN AGRICULTURE¹**

The Commission has adopted a number of proposals for improving the situation of Mediterranean agriculture. These include amendments to some market organizations on the one hand and structural measures on the other hand. They will be financed by the two sections (Guarantee and Guidance) of the EAGGF.

The amendments to market organizations are a matter for the Guarantee Section of the EAGGF; their budgetary impact concerns mainly the measures in the olive oil and precessed fruit and vegetables sectors. These measures would come into effect only in the course of the coming year and represent supplementary expenditure of 76.7 Million u.a. for the 1978 budget. The necessary appropriations will be included in a supplementary budget for 1978. The expenditure in respect of a full year would, however, be 168 million u.a.

The structural measures will be financed by the Guidance Section of the EAGGF. They will cost more in the years to come but will not have an effect on the budget until 1979. The total cost is 1 026.15 million u.a. for five-year programmes (except for one ten-year programme), but the budget cost will vary from one year to another. For example, expenditure of 168.5 million u.a. is anticipated for 1979, but of 217 million u.a. for 1981.

The structural measures include an irrigation programme in the Mezzogiorno, afforestation in some regions, improved marketing arrangements for some agricultural products and restructuring of farms (in particular vineyards in the Languedoc).

This financial support will supplement that granted by the Regional and Social Funds in particular. For example, the Community's Mediterranean regions are receiving from the Regional Fund some 160 million u.a. in 1977 and should receive more than 200 million u.a. in 1978.

¹ COM(77) 639

2

INCIDENCES SUR LES DEPENSES DU FEOGA, GARANTIE, DES PROPOSITIONS
RELATIVES A L'AGRICULTURE MEDITERRANEEENNE

Secteur et nomenclature budgétaire	INCIDENCES	
	sur budget 1978	sur 12 mois
1) Huile d'olive	-	37,3
2) Fruits et légumes		
- fruits et légumes frais	-	p.m.
- fruits et légumes transformés	72,3	121
3) Vin	-	p.m.
4) Pois et fèverolles	1	3
Total organisations de marché	73,3	161,3
Double taux	3,7	8
Total général	77	169,3

(1)
Résumé des coûts de la participation communautaire de l'ensemble des mesures structurelles.

Mesures	1979	1980	1981	1982	1983	1984 et plus	TOTAL
I. Irrigation dans le Mezzogiorno	26,7	46,7	71,7	71,7	41,7	-	258,5
II. Restructuration des vignobles dans le Languedoc	21,7	21,2	20,7	20,2	19,7	-	103,5
III. Mesures infrastructurales	25	25	25	25	25	-	125
IV. Modification du Règlement 355/77	42	42	42	42	42	-	210
V. Boisement des régions sèches	46,3	46,3	46,3	46,3	46,3	-	231,5
VI. Conseillers techniques en Italie (2)	4,1	6,0	7,9	8,3	9,5	43,2	79
VII. Modification du Règlement 2517/69	-	-	-	-	-	-	-
VIII. Modification du Règlement 1035/72	2,13	2,13	2,13	2,13	2,13	-	-
IX. Modification de la proposition de règlement groupements de producteurs pour le secteur huile d'olive	0,53	0,96	1,28	1,49	1,6	2,14	10,65
Total	133,5	190,3	217	217,1	187,9	45,3	1026,15

- 1) Les chiffres indiqués ici représentent la première évaluation des besoins annuels en engagements (sauf 270 juger du rythme d'inscription au budget de crédits de paiements). Il est prévu qu'en ce qui concerne les actions I, II, V, VI, VII et VIII, il y aura inscription au budget de montants identiques en crédits d'engagement et de paiement. En revanche, en ce qui concerne les actions III et IV le rythme annuel des paiements sera plus lent et il y aura donc un échéancement plus long dans le temps.

2) Estimation provisoire.

TALSMANDENS GRUPPE
IPRECHER GRUPPE
POKESMAN'S GROUP
GROUPE DU PORTE-PAROLE
GRUPPO DEL PORTAVOCE
BUREAU VAN DE WOORDVOERDER

INFORMATION
INFORMATORISCHE AUFZEICHNUNG
INFORMATION MEMO

NOTE D'INFORMATION
NOTA D'INFORMAZIONE
TER DOCUMENTIE

Bruxelles, décembre 1977

**INCIDENCES BUDGETAIRES DES MESURES EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE
MEDITERRANEEENNE (1)**

La Commission vient d'adopter une série de propositions destinées à améliorer la situation de l'agriculture méditerranéenne. Il s'agit de modifications de certaines organisations de marchés d'une part, et de mesures structurelles d'autre part. Leur financement sera assuré par les deux secteurs (garantie et orientation) du FEOGA.

En ce qui concerne l'adaptation de certaines organisations communes des marchés - dont le financement dépend du FEOGA, section garantie -, il s'agit, du point de vue budgétaire, surtout de mesures relatives à l'huile d'olive et aux fruits et légumes transformés. Elles ne devraient entrer en vigueur qu'au cours de l'année 1978 et impliqueront pour le budget 1978 des dépenses supplémentaires de 77 MUCE. Les crédits nécessaires feront ultérieurement objet d'un budget supplémentaire 1978. Pour une année pleine d'application, par contre, elles représentent une dépense de 169,3 MUCE.

Les mesures structurelles, qui seront financées par le FEOGA, section orientation, ont une importance financière plus importante dans les prochaines années mais n'auront un effet budgétaire qu'à partir de 1979. Leur coût total est de 1026,15 MUCE pour des programmes de cinq ans (sauf un programme de dix ans), mais la charge budgétaire varie d'une année à l'autre. Par exemple, pour 1979 une dépense de 168,5 MUCE est prévue, pour 1981 une dépense de 217 MUCE.

Les mesures structurelles comprennent un programme d'irrigation dans le Mezzogiorno, le reboisement de certains régions, l'amélioration de la commercialisation de certains produits agricoles, et la restructuration des exploitations (notamment des vignobles languedociens).

Ce soutien financier s'ajoute à celui accordé notamment par le Fonds régional et le Fonds social. Par exemple, et pour comparaison, les régions méditerranéennes de la Communauté reçoivent environ 160 MUCE en 1977 et devraient recevoir plus que 200 MUCE en 1978 au titre du Fonds régional.

(1) COM(77) 639

INCIDENCES SUR LES DEPENSES DU FEOGA, GARANTIE, DES PROPOSITIONS
RELATIVES A L'AGRICULTURE MEDITERRANEE

Secteur et nomenclature budgétaire	INCIDENCES	
	sur budget 1978	sur 12 mois
1) Huile d'olive	-	37,3
2) Fruits et légumes		
- fruits et légumes frais	-	p.m.
- fruits et légumes transformés	72,3	121
3) Vin	-	p.m.
4) Pois et fèverolles	1	3
Total organisations de marché	73,3	161,3
Double taux	3,7	8
Total général	77	169,3

(1)

Résumé des coûts de la participation communautaire de l'ensemble des mesures structurelles.

Measures	1979	1980	1981	1982	1983	1984 et plus	TOTAL
I. Irrigation dans le Mezzogiorno	26,7	46,7	71,7	71,7	41,7	-	258,5
II. Restructuration des vignobles dans le Languedoc	21,7	21,2	20,7	20,2	19,7	-	103,5
III. Mesures infrastructurelles	25	25	25	25	25	-	125
IV. Modification du Règlement 355/77	42	42	42	42	42	-	210
V. Boisement des régions sèches	46,3	46,3	46,3	46,3	46,3	-	231,5
VI. Conseillers techniques en Italie (2)	4,1	6,0	7,9	8,3	9,5	43,2	79
VII. Modification du Règlement 2517/69	-	-	-	-	-	-	-
VIII. Modification du Règlement 1035/72	2,13	2,13	2,13	2,13	2,13	-	10,65
IX. Modification de la proposition de règlement groupement de producteurs pour le secteur huile d'olive	0,53	0,96	1,28	1,49	1,6	2,14	8
Total	168,5	190,3	217	217,1	187,9	45,3	1026,15

- 1) Les chiffres indiqués ici représentent la première évaluation des besoins annuels en engagements (sans préjuger du rythme d'inscription au budget de crédits de paiements). Il est prévu qu'en ce qui concerne les actions I, II, y VI, VII et VIII, il y aura inscription au budget de montants identiques en crédits d'engagement et de paiement. En revanche, en ce qui concerne les actions III et IV le rythme annuel des paiements sera plus lent et il y aura donc un échéancement plus long dans le temps.

2) Estimation provisoire.

W